

ABONNEMENTS
 Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ
 ANNONCES :
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.
 RÉCLAMES : 30 ct.
 Avis mortuaires : 25 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

EN PASSANT...

En marge de la grève de Chippis

Les ouvriers de Chippis ont eu, durant leur grève, une attitude à la fois courageuse et digne.

La presse a été unanime à le reconnaître. Loin de moi l'intention de m'ériger en arbitre entre employeurs et employés, dans ce délicat conflit, mais tout de même un fait m'a frappé, comme il a frappé mes confrères :

Le langage adopté par la direction de l'entreprise à l'égard de ses ouvriers.

Son communiqué, repris par plusieurs journaux, fourmillait de menaces.

Il n'était question, là-dedans, que des pertes de droits entraînant sous de multiples formes des pertes d'argent et des pertes de places.

Ce n'était pas un langage d'homme.

J'imagine aisément que les considérations de ce genre ont un effet foudroyant dans les milieux du grand capitalisme où l'on paraît surtout enclin à s'exprimer par chiffres.

Dans l'ordre des malheurs qui peuvent atteindre un homme, on n'en conçoit pas de plus terrifiant que celui qui frappe ou le portemonnaie ou le portefeuille, et un membre de conseil d'administration y regarderait à deux fois, sans doute, à sacrifier à un mouvement d'impulsion sa situation dorée.

Or, il n'en est pas ainsi du tout dans les milieux modestes où, pourtant, une retenue de salaire équivalait souvent à un désastre.

C'est probablement qu'on ne vit pas assez intimement avec l'argent pour s'y attacher.

Le communiqué qui devait, dans l'esprit des dirigeants, « briser la grève », a trouvé sa destination légitime au fond du Rhône.

A ce signe éloquent, j'ai reconnu le fier Valais que j'aime et j'ai tiré mon chapeau.

Je ne dis pas cela pour ranimer un débat qui va maintenant s'achever tranquillement, mais pour faire le point de la situation.

Voilà, voyez-vous, je ne crois pas qu'une entreprise ait fait tout son devoir envers ses ouvriers quand elle leur a versé des salaires et des primes.

Il faut encore et toujours qu'elle les connaisse assez pour ne pas les offenser dans leur dignité d'homme ou dans leurs sentiments.

Si la direction de Chippis avait eu la curiosité de s'informer des réactions des Valaisans, de leur sens de la solidarité, de leur courage et de leur tempérament, jamais au grand jamais elle n'aurait conçu son malheureux communiqué.

Il aurait pu réduire à merci des capons ou des lâches.

Pas des travailleurs valeureux.

J'ai lu ce communiqué, je l'ai lu, posément, et je me disais qu'il ne fallait pas respecter beaucoup les gens auxquels il s'adressait pour oser le leur renvoyer.

Comment pouvait-on les croire capables d'une totale abdication morale ?

C'était le défi à ne pas lancer.

Les pourparlers maintenant continuent...

Bon.

Les deux parties ont, l'une et l'autre, intérêt à rechercher un accord plutôt que d'aboutir à une rupture.

L'on veut espérer ardemment que les dirigeants de Chippis, que leurs travaux avaient distraits, jusqu'à présent, de la psychologie, essaieront de s'initier à cette science.

Pas besoin, pour y parvenir, de se plonger dans de savantes études.

Ce qu'on n'apprend pas dans de gros bouquins, on peut le savoir par intuition.

Le cœur aussi, à défaut de subtilité d'esprit, vous garde ou d'un mot maladroit ou d'une offense involontaire.

Il suffit de se mettre à la place des autres... C'est plus difficile pour les gens qui en ont une belle, et pourtant ce n'est pas impossible.

Je souhaite donc que, les ouvriers, on cherchera gentiment à les comprendre.

Même en dehors de Noël où le cinéma nous a rappelé parfois combien, à l'occasion de cette fête, on les choyait.

Peut-être aussi renoncera-t-on à cette chanson que j'ai constamment entendue au cours de mon activité en Valais :

Les ouvriers de Chippis sont, dans leur grande majorité, des manœuvres ou, si vous préférez, des amateurs.

Les premières années, je me sentais pleinement acquis à cette thèse et puis, le temps passant, je me suis dit qu'un manœuvre, au bout d'un quart de siècle, devait finalement s'initier au métier.

Au surplus, comme on continue à nous répéter sur tous les tons que les manœuvres sont légion, j'en ai conclu que l'entreprise en avait

besoin et s'accommodait fort bien de leurs services, puisqu'elle ne les remplaçait pas par des spécialistes ou des gens mieux formés.

Je ne vois pas, dès lors, dans ces conditions, pour quel motif on ne payerait pas mieux ces humbles serviteurs.

En tout cas, je ne crois pas qu'on les ait gardés par altruisme ou par souci philanthropique.

C'est bien simple :

Si ce sont les manœuvres qui font tourner une entreprise en lui permettant de réaliser des millions de bénéfices, il faut payer les manœuvres en conséquence et ne point s'achopper à des mots.

Voilà que je vais passer pour un communiste !

Ça aussi c'est une rengaine à laquelle on devrait renoncer.

Chaque fois que, dans une question d'intérêts, un chroniqueur ne fait pas le jeu des possédants, ils le soupçonnent d'être communiste. Est-ce sa faute, au nom du Ciel ! si l'on met plus facilement de l'argent à gauche en faisant une politique de droite ?

A. M.

Vers la création d'une nouvelle usine hydro-électrique dans l'Entremont

Nous avons eu la primeur d'annoncer, mercredi, la nouvelle du projet de création d'une usine hydro-électrique dans l'Entremont.

Voici aujourd'hui quelques renseignements plus complets sur cette œuvre. — (Réd.)

La Dranse d'Entremont, qui descend du Col du Grand-St-Bernard, n'est actuellement utilisée que sur son tronçon inférieur par l'usine de Sembrancher de la Société romande d'Electricité et l'usine d'Orsières de la Compagnie des Forces Motrices d'Orsières (FMO). Cette dernière usine, dont la mise en service a eu lieu en 1931, est située au confluent des Dranses de Ferret et d'Entremont. Elle exploite les eaux de ces deux rivières.

L'énergie produite est presque entièrement destinée aux besoins de l'usine électro-chimique de la CIBA S. A. à Monthey, créée il y a 50 ans, qui utilise les forces hydrauliques du pays pour la fabrication de nombreux produits de base et intermédiaires et qui a connu, depuis lors, un développement considérable, absorbant des quantités d'énergie électrique toujours plus grandes.

Prot accroissement de la demande d'énergie a provoqué des modifications aux installations hydro-électriques de l'usine d'Orsières. Ainsi, déjà en 1942, deux stations de pompage, l'une dans le Val Ferret et l'autre dans l'Entremont, ont été mises en service pour augmenter la production d'énergie d'hiver. En 1943, le torrent d'Arpette, sortant du lac de Champex, a été capté et ses eaux mises en valeur pendant l'hiver ; il est turbiné aujourd'hui dans la centrale auxiliaire du Niolet et dérivé ensuite, au moyen d'un syphon, dans la galerie d'amenée de l'usine d'Orsières.

Jusqu'en 1946, l'usine d'Orsières n'était équipée que de deux groupes qui turbinèrent chacun 2 mètres cubes-seconde. Au cours de cette même année, une deuxième conduite forcée et un troisième groupe de la même puissance furent mis en service.

Ainsi, les FMO ont pris toutes les mesures susceptibles d'augmenter la production annuelle de leur usine, qui a pu être portée de 46 millions de kWh en 1932 à 110 millions en 1952. Prévoyant un développement futur qui pourrait dépasser la capacité de l'usine d'Orsières, les FMO ont acquis,

en 1945, les concessions de la Dranse d'Entremont sur la chute entre les Toules et Pallazuit.

La situation actuelle est telle que toute l'énergie nécessaire à l'usine de Monthey ne peut plus être fournie par l'usine d'Orsières. C'est pour cette raison que les FMO ont décidé d'installer un quatrième groupe à l'usine d'Orsières. Cet agrandissement ne présente aucune difficulté, étant donné que les galeries et les conduites forcées peuvent amener 8 mètres cubes-seconde à l'usine, tandis que celle-ci n'est équipée actuellement que de trois groupes de 2 mètres cubes-seconde, soit 6 mètres cubes-seconde au total et que la place nécessaire à l'installation de ce quatrième groupe a été réservée dès 1946 lors du montage du troisième groupe.

Le quatrième groupe permettra d'augmenter la production d'été d'environ 19 millions de kWh, quantité dont le placement est déjà assuré, mais sans changer la production d'hiver, de sorte que le problème de la couverture des besoins en énergie d'hiver de l'usine électro-chimique de Monthey ne serait pas résolu pour autant. Il est impossible en effet d'acheter de l'énergie d'hiver aux grandes usines en construction, le prix de cette énergie étant hors de toute proportion avec ce qui peut être admis en électro-chimie.

Placées devant cette situation, les FMO se sont mises en rapport avec la Société Suisse d'Electricité et de Traction à Bâle (Suisselectra), en vue d'étudier le problème d'une augmentation de la production annuelle d'énergie et en particulier de celle d'hiver.

Après de nombreuses études, Suisselectra, qui a mesuré de façon systématique les débits d'eau depuis 1931, a établi un projet qui a été soumis ces derniers jours au Conseil d'Etat et au Département des travaux publics du canton du Valais, ainsi qu'aux communes intéressées.

Description du projet

Ce projet est basé sur l'utilisation intégrale de la Dranse d'Entremont depuis les Toules jusqu'à la restitution de l'usine de Martigny-Bourg de la Société anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS).

Une accumulation d'au moins 20 millions de mètres cubes au lieu dit « Les Toules » sera alimentée par la Dranse et par les torrents de la rive droite de l'Entremont : Allèves, La Croix et Valsorey. Les torrents d'Allèves et de la Croix seront amenés jusqu'à la prise d'eau de Valsorey, par une conduite à flanc de coteau, d'où une galerie à écoulement libre de 2400 m. de long amènera l'eau dans le bassin d'accumulation des Toules.

La route actuelle du Grand-Saint-Bernard devra être détournée sur une longueur de 3 km. environ, le long de la future retenue.

Par une galerie sous pression de 6 km. de longueur, sur la rive gauche, l'eau arrivera à la chambre d'équilibre creusée dans le flanc du Plan-Devant, à laquelle une conduite forcée de 1,10 à 1 mètre de diamètre fera suite.

L'usine de Pallazuit sera équipée pour un débit de 8 m³/s. sous une chute brute maximum disponible de 487 m. ; elle comprendra deux groupes entraînés chacun par une turbine Pelton à deux injecteurs d'une puissance maximum de 30.000 kW et sera donc susceptible de produire de l'énergie de pointe.

L'usine déversera ses eaux dans un bassin de compensation qui alimentera la galerie d'amenée de l'usine d'Orsières, ceci afin de donner à l'exploitation de ces deux usines toute l'élasticité voulue.

La production d'énergie de l'usine de Pallazuit sera de 48 millions de kWh en été et de 31 millions de kWh en hiver, soit 79 millions de kWh en année moyenne.

En plus de cette production d'énergie à Pallazuit, la production d'énergie d'hiver des usines d'aval, soit Orsières, Sembrancher et Martigny-Bourg, sera augmentée de presque 100 %, due à l'accumulation de 20 millions de mètres cubes aux Toules.

Le coût des travaux, calculé sur la base des prix actuels, sera d'environ 60 millions de francs.

Les sociétés intéressées, soit la Compagnie des Forces Motrices d'Orsières (usine d'Orsières), la Société Romande d'Electricité (usine de Sembrancher), la Société anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (usine de Martigny-Bourg) et Suisselectra, se sont réunies en vue de constituer, incessamment, une nouvelle société pour l'aménagement de la Dranse d'Entremont, entre les Toules et Pallazuit.

Les concessions ont été régulièrement accordées par les communes de Bourg-St-Pierre et de Liddes, puis homologuées par le Conseil d'Etat. Tout étant parfaitement en ordre de ce côté-là, les travaux de construction commenceront au printemps 1955. Cet été déjà, il sera procédé à des sondages sismiques et à des sondages mécaniques complémentaires.

L'aménagement total de la Dranse d'Entremont, dans la vallée même, est d'un intérêt capital pour le canton. A part des droits d'eau et des impôts dont profiteront avant tout les communes de Liddes et de Bourg-St-Pierre, toutes les communes d'aval auront droit à des redevances supérieures à celles qu'elles touchent actuellement.

N'oublions pas, enfin, de souligner que l'énergie nouvelle, produite par l'usine de Pallazuit et par les trois usines d'Orsières, de Sembrancher et de Martigny-Bourg, sera utilisée dans le canton.

C'est ainsi que la production de l'usine d'Orsières sera en mesure de couvrir les besoins sans cesse croissants de la population et des industries de la région de Monthey, et d'assurer enfin le développement prévu de l'usine de la CIBA, qui est un des facteurs essentiels de la prospérité du Valais.

De même les productions accrues des centrales de Sembrancher et de Martigny-Bourg permettront à la Société Romande d'Electricité et à l'Energie de l'Ouest Suisse de faire face enfin aux demandes souvent insatisfaites des industries de Martigny et de la population du Bas-Valais.

Ce projet est entre les mains du Conseil d'Etat. Celui-ci tiendra certainement compte des vœux des populations de Liddes et de Bourg-St-Pierre qui souhaitent la mise en valeur sur leur territoire de leurs richesses naturelles, pour le bien de leurs populations alpicoles.

Il prendra en considération, nous le souhaitons, un projet qui est favorable dans son essence à l'économie générale du canton et spécialement du Bas-Valais.

Banque Populaire de Martigny

Tél. 61275 — Compte de chèques postaux Il c 1000

Capital et réserves: Fr. 2 000 000.—

Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne — Obligations à 3 et 5 ans
 Gérance de titres

CHRONIQUE DE SIERRE

AU CONSEIL MUNICIPAL

Malgré l'été, le Conseil communal de Sierre n'a guère pu bénéficier de vacances, car les nombreuses tâches auxquelles les conseillers et l'administration doivent actuellement faire face ne laissent pas de loisirs à nos édiles.

Preuve en soit les décisions suivantes prises lors des dernières séances et qui marquent mieux que n'importe quels commentaires l'activité du Conseil dans les sphères les plus variées.

Dans le domaine de l'édilité et des constructions, il y a lieu de relever quelques points intéressant le développement général de la cité.

C'est ainsi que près de la maison bourgeoise, dans les terrains qui seront confinés à deux principales artères, celles des écoles d'une part et la nouvelle artère de la Percée du Centre, un avant-projet de différents blocs de bâtiments a été examiné. Le Conseil, considérant l'intérêt évident de conserver au centre de Sierre des possibilités de logements, s'est déclaré en principe d'accord de faciliter dans la mesure du possible ces réalisations. Poursuivant sa politique très judicieuse d'apporter, si besoin est, une participation financière même modeste à l'amélioration des routes convergeant vers le chef-lieu du district, le Conseil accepte le principe d'une participation aux frais de la construction de la route Miège-Veyras.

Dans le même ordre d'idées, après avoir eu une entrevue avec les représentants de l'Etat et de la commune de Salquenen et de Sierre, le nouveau tracé de la route Salquenen-Sierre a été arrêté. Le Conseil admet le principe sous réserve d'une étude des plans de détail, ceci pour obtenir un décret en faveur de cette amélioration nécessaire.

Etudiant le problème du Pro Rawyl, le Conseil décide donner son appui le plus complet au comité d'action, lequel envisage une solution définitive sans plus tarder.

D'autre part, dans le plan général routier de la ville, le Conseil étudie avec beaucoup d'attention le problème du raccordement Sierre-Loèche-les-Bains, grâce à une route aménagée. Ce raccordement a déjà été très souvent envisagé, et il est réellement très heureux que l'on poursuive activement cette amélioration de la route Sierre-Loèche-les-Bains, laquelle satisfera tous les hôtes de Loèche-les-Bains, comme elle permettra à une station de se trouver plus rapidement à portée d'une ville.

Des toilettes publiques seront aménagées à Sierre. Les premières seront construites dans le jardin public. Deux fontaines seront aménagées d'autre part dans le quartier Glarey. Ces solutions attendues sont les bienvenues.

Soucieux de conserver à Sierre son patrimoine artistique, le Château des Vidomnes, remarquable ancienne demeure typiquement valaisanne, sera

renové et certaines mesures de sécurité seront consenties pour permettre que le château ne se dégrade pas.

Le Conseil prend acte avec satisfaction que le Conseil d'Etat a homologué les projets de correction des deux entrées de Sierre (Est et Ouest) et celle de la Percée du Centre. Ces travaux permettront à la Ville de disposer d'une chaussée très large facilitant la circulation au centre de la cité et évitant par là un détournement du trafic. Il y allait de l'intérêt général, et ce n'est que tant mieux que le Conseil voit ses efforts couronnés de succès dans ce domaine.

L'exécution définitive de la route de Bottire, un des quartiers très sympathiques de la cité où se construisent de nombreuses villas, est décidé pour 1955, les travaux préliminaires commenceront cette année déjà.

A juste titre, le Conseil municipal déplore que des dégradations soient souvent commises au détriment des édifices ou installations publics. Quand donc les stupides auteurs de ces dégradations comprendront-ils que celles-ci coûtent suffisamment chers à la collectivité pour éviter, une fois placées, de devoir à tout instant les réparer.

Dans les permis de construire notons, comme nous l'avions annoncé, la création d'un golf miniature à Sierre sur les terrains de l'hôtel Château-Bellevue qui a consenti à mettre une parcelle de ses terrains à disposition pour que puisse se réaliser ce projet. Ainsi, grâce à la compréhension de la municipalité, des intéressés, l'équipement de la cité du soleil pourra comporter un agrément de plus aux côtés de sports tels que la natation, le tennis et bien d'autres encore.

Au chapitre de la salubrité, le président de cette commission note les efforts faits l'année passée, se soldant par une amélioration notable sur les faits constatés en 1953.

Dans le domaine des S.I.S., le Conseil prend connaissance du projet de contrat à passer avec la Gougria S.A. en ce qui concerne la reprise des installations, et il donne son approbation à ce contrat.

La commission de l'hôpital comportera comme membres du conseil d'administration : MM. Elie Zwissig, président de la ville ; Robert Carrupt, président du dit conseil ; Auguste Siegrist, secrétaire ; Louis Tonossi et Basile Beysard.

Quant aux délégués, outre MM. les conseillers municipaux, sont désignés : MM. Henri Imesch, Eric Zufferey d'Henri, Charles Zufferey, Joseph Zwissig, René Dupasquier, Adolphe Esseiller et André Richon.

Le projet de la nouvelle construction du bâtiment des écoles secondaires est présenté par le président de la commission scolaire qui apporte les explications sur les projets retenus, donnant les caractéristiques qui ont fait que le jury a retenu tel ou tel projet.

Le Conseil décide d'aller de l'avant, l'emprunt ayant été voté par l'assemblée primaire de telle façon que l'œuvre soit terminée pour Pâques 1956.

Dans le domaine de l'assistance, le Conseil manifeste une fois de plus de sa bienfaisante activité et, après rapport du président de cette commission, prend les décisions qui s'imposent.

Au chapitre des divers, relevons la nomination de Me Elie Zwissig, président de la ville, comme membre du conseil d'administration du S.M.C. Le Conseil en prend acte avec satisfaction.

D'autre part, le Conseil décide d'adhérer au « Pro Sempione ».

Le personnel enseignant est enfin confirmé dans ses fonctions pour l'année scolaire.

Examens de maîtrise fédérale pour menuisiers et ébénistes

La Fédération romande des maîtres menuisiers organisera en 1954 une session de maîtrise fédérale pour menuisiers et ébénistes, si les inscriptions définitives sont en nombre suffisant.

Les examens auront lieu du 9 au 17 novembre, avec interruption les 13 et 14 novembre, à l'Ecole des métiers de la ville de Lausanne.

Les demandes d'inscription accompagnées des pièces et certificats prévus par le règlement devront parvenir au secrétariat de la Fédération romande des maîtres menuisiers-ébénistes, Petit-Chêne 28, Lausanne, ou au secrétariat de l'Association valaisanne des maîtres menuisiers-ébénistes, rue des Mayennets, Sion, qui donnera tous renseignements à ce sujet.

Le délai des inscriptions est fixé au 4 septembre 1954 au plus tard.

Département de l'Instruction publique :
Service de la formation professionnelle.

MARTIGNY

Découverte d'un faux billet de 20 francs

Dans un envoi venant d'un autre bureau, on a découvert à la poste de Martigny une fausse coupure de 20 francs suisse. Le billet est parfaitement bien imité et il faut un œil particulièrement bien exercé pour le reconnaître d'un vrai. Il est probable que cette fausse coupure fait partie de la série dont plusieurs numéros ont déjà été découverts en Suisse.

La poste de Martigny, que nous félicitons pour avoir décelé une imitation presque parfaite, a remis la coupure à la police qui enquête.

Servette à Martigny

C'est dimanche 15 août à 16 heures que le F.C. Servette donnera la réplique à notre première équipe au stade municipal de Martigny (remis à neuf pour la circonstance). Cette rencontre est prise très au sérieux par les dirigeants du grand club genevois qui se souviennent de leur pénible victoire de 2 à 1 en coupe suisse il y a deux ans. M. Rappan prépare cette année une toute grande saison, et le public de Martigny ne sera pas déçu du spectacle que leur offriront les internationaux Parlier, Neury, Fatton, Casali et J.-P. Friedlaender qui a déjà fait deux matches excellents avec son nouveau club, Martigny, de son côté, cherchera sa formation standard tout en donnant leur chance à quelques jeunes transferts de talent.

Soirée Ploum-Ploum Tra-la-la

A l'issue de cette soirée-variétés qui a obtenu un gros succès au Casino-Etoile, une collecte avait été organisée en faveur de la colonie de vacances et a rapporté 101 fr. 80.

Nous remercions vivement les organisateurs de leur initiative et le public de sa générosité.
Le Comité de la colonie.

AU MIKADO

On danse samedi 14 et dimanche 15 août en soirée avec le « Harlem Jazz ».

JEUNES GENS !

Adhérez au « Mouvement JUNIORS »
du Martigny-Sports

Stade municipal, tous les mercredis à 18 h. 15

O Dieu, écoute ma supplication ;
Sois attentif à ma prière !
Des extrémités de la terre, je crie
vers Toi, le cœur défaillant.
Conduis-moi sur le rocher
inaccessible pour moi !

Psautier 61 : 1, 2.

Madame Cécile FRACHEBOURG - LEUTWYLER, à Berne ;
Madame veuve Lucien FRACHEBOURG, à Salvan ;
Monsieur et Madame Georges FRACHEBOURG et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame CUCHET - NICOLAY, leurs enfants et petits-enfants, à Nyon et Martigny ;
Monsieur et Madame René FRACHEBOURG et leurs enfants, à Genève ;
Mademoiselle Blanche FRACHEBOURG, à Salvan ;
Madame Emilie LEUTWYLER - MENETRIER, à Berne ;
Monsieur et Madame Eugène LEUTWYLER-REDARD et leurs enfants, à Oberwil ;

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur César FRACHEBOURG

Chef de service à la Direction générale des postes,
télégraphes et téléphones à Berne

leur bien-aimé époux, fils, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 53^e année, après une longue maladie.

BERNE, le 12 août 1954.

Heimstrasse 24

L'incinération aura lieu au crématoire du cimetière de Bremgarten, à Berne, le samedi 14 août 1954, à 15 heures, dans la plus stricte intimité.

Prière de ne pas faire de visite.

BARBERINE

Fête d'inauguration

On se souvient qu'au début de l'été de 1953 un incendie avait complètement détruit la cabane-restaurant de Barberine et toutes ses dépendances.

Sans se laisser décourager par ce terrible coup du sort, le sympathique tenancier, M. Edouard Gros, vice-président de la commune de Salvan, avait immédiatement entrepris la reconstruction des bâtiments sinistrés afin que les habitués de Barberine et les nombreux touristes de passage ne soient pas privés d'un refuge accueillant dont la disparition aurait certainement porté préjudice au développement touristique et à la renommée de ce lieu idyllique et charmant.

Pour compléter l'installation rudimentaire érigée à la hâte après l'incendie, un spacieux bâtiment en maçonnerie comprenant cuisine, salle de restaurant, chambres et dortoirs, a été construit sur l'emplacement des anciens bâtiments en bois.

Les travaux d'aménagement touchant à leur fin, le nouvel établissement beaucoup plus confortable que l'ancien, va être inauguré le dimanche 15 août au cours d'une petite fête qui débutera par un service divin célébré sur le lieu même et qui se poursuivra dans une atmosphère de joie et de franche gaieté.

Pour commémorer cet événement, il sera donné à tous les amateurs de pêche la possibilité de taquiner à titre purement gracieux les fameuses truites du lac de Barberine.

La Société des pêcheurs de Barberine invite tous ses membres et tous ses amis à participer nombreux à cette manifestation qui sera, en même temps, la fête annuelle des pêcheurs.

Tous à Barberine le dimanche 15 août !

(Voir aux annonces.)

PLAMPRAZ-SUR-CONTHEY

Un champ d'aviation à 1200 mètres d'altitude !

C'est ce que déclarait l'as pilote Geiger, il y a une année, sur ces hauteurs si verdoyantes des mayens de Conthey : « Vous possédez une richesse naturelle très enviable, appelée à jouer un rôle dans la vie touristique de notre petite nation. Combien de fois, surplombant les hautes chaînes de nos Alpes valaisannes et bernoises, appelé par des circonstances que vous connaissez tous, à trouver à l'improviste un champ d'atterrissage, je me suis penché sur ce joyau qui a comme témoin une sympathique population de terriens. »

Dès lors, comment s'étonner qu'en ces lieux une fête de 15 août devienne traditionnelle et puisse attirer la foule des grands jours !

PROGRAMME

Dimanche 15 août :
9 00 Messe à la chapelle de Biollaz.
10 00 Atterrissage de l'aviateur Geiger et début des démonstrations.
11 00 Raclettes et concert par l'ensemble « Roule ta bosse ».
L'après-midi : danse sur l'herbette et jeux divers.
iv.

Apéritif

SUZE

fabriqué en Suisse
exclusivement avec des racines
de gentianes fraîches du Jura



LE PERROQUET MONTREUX

Ouvert toute la nuit



un **DIABLERETS** cassis
à l'eau



calme la soif aussitôt

L'APÉRITIF AUX PLANTES DES ALPES

FÊTES DE GENÈVE

Grandes illuminations - Batailles de confetti - Concerts - Bals

VENDREDI 13 AOUT - Soirée :
Cortège : « Provinces françaises et cantons suisses »

SAMEDI 14 AOUT - Matinée :
Cours fleuri

SAMEDI 14 AOUT - Soirée :
Grand feu d'artifice dans le rade

DIMANCHE 15 AOUT - Matinée :
Cours fleuri

DIMANCHE 15 AOUT - Soirée :
Cortège : « Provinces françaises et cantons suisses »

LUNDI 16 AOUT - Soirée :
Concert de la
« Garde Républicaine »

Billets C.F.F. et S.N.C.F.
A PRIX RÉDUITS

Qui la voit..... la désire!



EPP-246

Essayez la nouvelle . . .

PREFECT

4 portes, 4 cyl./6 CV Fr. 6650.—

Deux modèles particulièrement avantageux des Usines Ford de Dagenham

ANGLIA

2 portes, 4 cyl./6 CV Fr. 5950.—

SION : Kaspar Frères, Garage Valaisan

Distributeurs locaux : Brigue : Franz Albrecht — Montana : Pierre Bonvin — Viège : Edmond Albrecht — Martigny : A. Métrailler — Orsières : Gratien Lovey.

Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous « FORD »

Délégué : O. GEHRIGER, ZURICH

Je désire faire un essai, sans engagement

Nom :

Rue :

Téléphone :

Localité :

A envoyer à Ford Motor Company, Délégué O. Gehrigger, Zurich 1

Offre spéciale jusqu'à épuisement

SLIP messieurs POLO messieurs, Fr. 8.—, 9.—, 12.—, etc.
3 pour Fr. 5.— POLO garçons uni, 5.95; fantaisie, 6.80
LOUP de MER MARINIÈRE fill. et garç, dep. Fr. 4.90
dep. Fr. 2.50 MARINIÈRE messieurs, dep. Fr. 8.50
SHORT av. revers SUMMERDRESS Fr. 13.90
dep. Fr. 6.50 4 ans. depuis . . .

VESTONS Toujours immense choix, depuis Fr. 50.—, 60.— à 128.—
PANTALONS pour assortir, depuis Fr. 29.80 à 78.—
IMPERMÉABLES entier. doublé, très grand choix Fr. 49.80, 55.— à 115.—

Nos prix étudiés — Nos qualités reconnues

Toujours aux Galeries Sédunoises

AVENUE DE LA GARE

SION

G. VAIROLI

MÉDECIN - DENTISTE
MARTIGNY

absent

JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE

Léon DELALOYE

Médecin - dentiste
MARTIGNY

absent

JUSQU'AU 23 AOUT

Poussines

belles, de différentes races,
A VENDRE prix avantageux.
LEHNHERR frères, volaille
MARIN (Niel) Tél. (038) 7 53 36

A VENDRE

un chalet

de 3 étages sis à
Mâche-Hérémence; conviendrait
pour colonie; terrain attenant.
Facilité de paiement.

MICHELOUD & SOMMER
Elysée 17, Sion. Tél. 2 26 08

Magasin à louer

à l'avenue de la Gare, comprenant : 1 pièce avec vitrine, 1 arrière-magasin, 1 cave, W.-C. Peut éventuellement servir de bureaux. Ecrire sous chiffres : 707 à PUBLICITAS, MARTIGNY.

Offres et adresses sous chiffre

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc...

SAPINHAUT

DIMANCHE 15 AOÛT

Fête champêtre

en faveur de la chapelle

10 h. : Messe chantée par le Chœur mixte de Saxon.
Car postal à disposition à partir de 7 h.
Départ de la gare.

Les Spectacles

Cinéma ETOILE, Martigny

« DORTOIR DES GRANDES », un chef-d'œuvre de mystère et d'humour.

Le nouveau film policier français d'Henri Decoin, d'après le roman de Steeman : « 18 Fantômes ». Un film charmant... piquant... Françoise Arnoul, Jean Marais, Denise Grey, Jeanne Moreau, Noël Roquevert et 16 charmantes jeunes filles.

Un dortoir qui ne prête nullement au sommeil...

Interdit sous 18 ans.

Dimanche 15 à 17 heures (dernière séance) :

« La Caravane du Pêché ». Vous serez enthousiasmé par cette audacieuse réalisation du cinéma italien, avec la nouvelle révélation de l'année Franca Marzi.

Cinéma REX, Saxon

Vendredi 13 : « LE CRIME DU BOUIF », un film policier typiquement parisien interprété par l'excellent amateur Champi.

Samedi 14 et dimanche 15 : UNE FILLE DANS LE SOLEIL, un grand film qui vous offrira une véritable pinte de bon sang, avec Henri Genès, Myriam Bru... et les acteurs des films marseillais : Jacques Morel, René Sarvil, Ardisson et Yvette Etiévan.

Au Cinéma CORSO, Martigny

« LE FOUET D'ARGENT », avec trois étoiles masculines de la Fox-Film : Dale Robertson, R. Calhoun et Rob. Wagner. Le plus brûlant des films d'action. Version originale, avec sous-titres. Et « LE NOUVEAU SHERIFF » (Qui a tué Johnny Slater?), un super-technicolor avec la grande vedette française Corinne Calvet et R. Calhoun.

Deux films qui réunissent tous les éléments explosifs, les instincts primitifs et la beauté poétique d'un monde légendaire : le Far-West.

ARDON — Salle du Midi

« SON DERNIER VERDICT », une nouvelle création franco-italienne. Un grand acteur international, Charles Vanel; une femme d'un charme irrésistible, Eleonora Rossi Drago, un homme adoré des femmes que la police guette, Jacques Sernas; une fille née pour aimer sincèrement, Antonela Lualdi...

Vendredi et samedi à 20 h. 45.

Dimanche, pas de séance.

Ciné Michel — FULLY

Du 12 au 15 août : « L'ETOILE DU DESTIN », un film d'aventures et d'actions, avec Clark Gable, au pays des Indiens.

Pourquoi donc s'attendre au pire ?

L'homme est ainsi fait qu'il songe aux malheurs qui peuvent l'atteindre plutôt qu'aux heureuses surprises du sort. En effet, qui peut se vanter d'un optimisme sans réserve dans le bonheur dont il jouit? Plus on est comblé, plus on redoute de perdre ce que l'on possède. Et pourtant, la chance est partout dans le monde puisqu'on va jusqu'à dire qu'elle est indispensable à toute grande œuvre. Aussi, pourquoi ne seriez-vous pas touché un jour par cette chance? Avec elle, la Loterie romande vous propose de prendre rendez-vous à son prochain tirage qui comporte une répartition populaire de 12 lots de 12.000 francs. Sans hésiter, saisissez donc aux cheveux cette occasion et achetez les billets qui vous porteront bonheur, comme aussi aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique en faveur desquelles travaille la Loterie romande.

Des chèvres suisses pour l'Egypte

Le gouvernement égyptien avait fait une commande d'une cinquantaine de chèvres, dont une dizaine de boucs, dans le but d'un essai d'acclimatation subventionné par la Fondation Ford.

Le convoi est parti, il y a quelques jours; il comprenait 30 chamoisées, 10 chèvres du Toggenbourg et 10 de Gessenay. Si les chèvres donnent satisfaction et s'acclimatent, elles seront distribuées avec leur descendance aux petits paysans égyptiens.

Les prochaines élections à Genève

Le Conseil d'Etat a fixé aux 6 et 7 novembre l'élection du Grand Conseil, lequel est composé actuellement de 32 radicaux, 24 députés du parti du travail, 16 nationaux-démocrates, 56 indépendants chrétiens-socials et 12 socialistes. L'élection aura lieu d'après le système de la représentation proportionnelle, avec un quorum de 7%.

Quant à l'élection du Conseil d'Etat elle aura lieu les 27 et 28 novembre.

†

La famille GAUDARD-CARRUZZO à Saint-Pierre-de-Clages

très touchée par les témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, prie toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin, en particulier la Chorale, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

A louer

au MARTINET à Martigny-Bourg dans situation tranquille, beaux

APPARTEMENTS

disponibles dès septembre 1954 et printemps 1955, avec tout confort, balcons, machine à laver, dévaloir. 3 chambres, bains, cuisine Fr. 140.—

4 1/2 chambres, bains, W.-C., cuisine . . . Fr. 170.—
S'adresser à Charles FONTAINE, Martinet, Martigny-Bourg, ou à Martigny-Gare à l'Epicierie de la Gare, Tél. (026) 6 15 39, ou encore : (027) 2 25 14.

PRÊTS très discrets

sont accordés rapidement et sans formalités compliquées jusqu'à Fr. 5000.—
Discretion absolue
Banque Procrédit Fribourg

A VENDRE

JEEP DIESEL

très bon état, 7 litres aux 100 km, vitesse tracteur 0 à 3 km. S'adresser aux Fils de Charles FAVRE, Vins — SION. Tél. 2 23 01

A VENDRE JEUNE

chien

berger allemand de 2 mois 1/2 S'adresser à Edouard PILLET MAGNOT/VETROZ

A VENDRE dans village du centre du Valais

Trois parcelles de

terrain

arborisées en exploitation intensive de 2300 m2, 2200 m2 et 3000 m2. Le vendeur continuerait l'exploitation et garantirait à l'acheteur un rendement du capital investi de 5% pendant 10 ans.

MICHELOUD & SOMMER
Agents d'affaires,
Elysée 17, Sion. Tél. 2 26 08

Sommelière

service bar, restauration et limonade. Libre début septembre, cherche place. Ecrire : Mlle BECHERRAZ 12, rue du Mont-Blanc, Genève

Ménage soigné cherche

jeunes filles

comme bonnes à tout faire et garder les enfants.
Gages : Fr. 140.— par mois.

Ecrire sous chiffres : 706 à PUBLICITAS, MARTIGNY.

ORCHESTRE

champêtre; prix et engagement, s'adresser au plus tard le 17 août à ROSSIER Roger,
LE CHABLE - BAGNES

LE CHABLE - BAGNES

La vallée suisse la plus reculée se trouve en Valais

Peu de nos lecteurs, sans doute, connaissent Zwischbergen, même de nom seulement. Cette vallée, située au-delà du col du Simplon, mais encore sur territoire suisse, constitue une sorte de fossé qui s'étire de Gondo vers le sud-ouest, et peut être considérée comme la plus reculée de notre pays. De Brigue, le car postal franchit la montagne du Simplon et nous dépose à Gondo. C'est là le point de départ de la petite route tortueuse qui remonte la vallée perdue, longeant un nombre impressionnant d'habitations en ruines. On voit pourtant des gens vaquer autour des fermes isolées de ce haut pays, des gens qui nous considèrent avec ahurissement, car ils ne sont guère accoutumés à voir d'autres figures que celles, familières, des habitants de la vallée.

Mais, dans son extrême solitude, le val de Zwischbergen est bienfaisant aux nerfs sur-tendus des citadins. On y goûte l'extraordinaire limpidité du torrent, les vigoureux sapins et mélèzes, les prés fleuris qui escaladent les pentes, les blocs de rochers, vestiges d'antiques éboulements, maintenant recouverts de mousse. Hélas ! on ne vit pas de beauté seulement. Les gens de Zwischbergen ont bien leurs petits carrés de pommes de terre exposés sur les versants ensoleillés de la vallée, mais à cette altitude il n'est plus question de cultiver ni orge ni seigle. On doit se procurer à Gondo tout ce qu'on ne peut pas produire.

Il n'en fut pas toujours ainsi. Autrefois, le nom de Gondo était dans toutes les bouches. C'était l'époque où les Stockalper, puissants seigneurs, tenaient sous leur coupe tout le trafic par le Simplon et prélevaient la dîme sur le commerce, tout en exploitant les filons d'or du Weiler Stalden. Ils amassèrent de la sorte de grandes richesses, mais procurèrent aussi au peuple du travail et des sources de gain. Les temps passèrent et changèrent, mais l'on tenta encore à plusieurs reprises d'arracher ses trésors à la montagne, pour la dernière fois entre les années 1892 et 1898. Des mines furent creusées en sept endroits dans les roches aurifères, mais elles furent abandonnées et, depuis des décennies, les états des galeries se sont effondrés. Nul ne songe plus désormais à exploiter utilement les filons aurifères.

Il est certain également que le trafic par le col était autrefois de bon rapport. Il occupait nombre de cantonniers, de voyers, de palefre-

niers, de maréchaux, forgerons, tailleurs de pierre, sans compter les auxiliaires dans les auberges et les relais. Mais depuis qu'on a percé la montagne au profit du chemin de fer, c'en est fini de ce trafic routier et des bénéfices qui en résultaient. Tout cela appartient à l'Histoire.

— Il y a à peine une vie d'homme, nous étions encore une vingtaine de familles à vivre dans le Zwischbergen ; aujourd'hui, il n'en reste plus que neuf. Telle est la déclaration que m'a faite un paysan de la région. Et il m'a confié, plus bas :

— Bientôt, je me sentirai trop seul ici. Ils s'en vont tous les uns après les autres. Et chaque départ rend l'entretien des chemins plus pénible et difficile, la vie plus dure, les soucis plus accablants.

Il est nécessaire de causer avec les gens si l'on veut se faire une idée de leur existence. L'un de ces petits paysans possédait, en des temps meilleurs, un mulet, avec lequel il allait chercher les marchandises à Gondo. Mais un tel trafic n'est même plus rentable.

— Une certaine année — je m'en souviens encore très bien — je n'ai pas pu sortir de la vallée pendant 186 jours, tant persista la haute neige. Il peut arriver, en période d'avalanches, que pendant deux ou trois semaines consécutives, personne ne se risque à sortir de la vallée ou à y venir du dehors. Pour nous autres, la pratique du ski a été une vraie bénédiction.

— Mais comment donc les vieilles personnes se rendent-elles à la messe à Gondo ?

— Eh bien ! le dimanche matin, nous chaussons nos lattes et nous nous appliquons à tasser la neige soigneusement sur tout le parcours. Ce n'est pas une petite affaire. Ainsi, pour nous autres de la Katzhalde, il faut se lever à 6 h. et ce n'est que vers 15 heures que nous rentrons à la maison.



ALIX ANDRÉ

Lauréat de l'Académie française

L'ENNEMIE

ROMAN



L'ENNEMIE

45

Elle se tut. Bien qu'elle luttât et se défendit de trahir ses sentiments en face du jeune homme, une ardente rougeur avait embrasé ses joues.

La stupeur, sans doute, enleva pendant un long instant l'usage de la parole à Jean-Luc. Il s'était penché vers la table qui se trouvait au centre de la pièce et feuilletait, d'une main distraite, la revue industrielle qui s'y trouvait posée.

— Pourquoi être venue me dire cela ? interrogea-t-il enfin au bout d'un long silence.

— Parce que je craignais que Mme de Rollan ne le fit point.

— Elle ne l'aurait certainement pas fait. Qu'importait ?

— Mais, murmura Deirdre, ne fallait-il pas que vous sachiez...

— Cela n'était pas nécessaire, et rien, en tout cas, ne vous obligeait à me prévenir.

Elle releva la tête si brusquement que Villiers se tut.

— Pensez-vous vraiment, murmura la jeune fille d'une voix sourde, pensez-vous que j'eusse pu connaître une telle chose et me taire... savoir que vous vous jugiez indigne de poursuivre votre tâche, et ne pas venir vous crier la vérité ?

« Mais il s'agit là de l'honnêteté la plus stricte, la plus élémentaire. Celle, achevante d'un ton adouci, que mon père et Elsa m'ont toujours enseignée ! »

L'ingénieur s'était détourné vers la fenêtre ouverte. Cette fois encore son visage offrait un étrange mélange de colère et d'émotion que la jeune fille était d'ailleurs trop troublée elle-même pour remarquer.

Lentement, il ramena les yeux vers Deirdre, et, d'une voix impersonnelle et calme :

— Je vous remercie, mademoiselle. Vous venez de faire preuve d'un rare courage.

Les mots traduisaient l'approbation, peut-

être la reconnaissance, et Deirdre ne sut pourquoi ils la glacèrent. Certes, elle ne s'était point attendue à de vives manifestations de gratitude. Mais il y avait, dans l'accent de Jean-Luc, tout à la fois une sorte de retenue et un effort qui, contrairement à l'autre, signifiaient pourtant la même chose : une absence totale de sympathie pour l'étrangère et pour ce qui pouvait venir d'elle.

D'un geste machinal, elle porta les mains à son front, repoussant quelques mèches de sa magnifique chevelure indisciplinée. Puis elle laissa retomber son bras, et, tournant vers le jeune homme un visage fermé :

— C'était tout ce que j'avais à vous dire. Bonsoir, monsieur.

Il tressaillit et s'écarta rapidement de la porte auprès de laquelle il se tenait. La jeune fille passa devant lui. Mais comme, déjà, sa main pesait sur la poignée, elle entendit son nom prononcé par une voix altérée :

— Deirdre !

Presque avec épouvante, elle se retourna. Jean-Luc l'avait rejointe. Il se tenait immobile, à quelques pas, dans sa combinaison de travail, le visage très pâle. Sans doute, à l'instant où s'éloignait la jeune fille, le regret l'avait-il saisi de ne point mieux reconnaître son geste.

D'un mouvement imprévu, il prit l'une de ses mains et la porta à ses lèvres.

— Merci, Deirdre, répéta-t-il.

Puis il laissa retomber cette main. Alors la jeune fille quitta le bureau, et, sans que Villiers songeât à la reconduire, revint vers sa voiture. Un instant plus tard, le cabriolet blanc fonçait à toute allure, non point vers le Prieuré, mais au hasard, dans la campagne inconnue, sur des routes larges ouvertes, où put s'user le trouble de Deirdre, s'apaiser le bouleversement de son esprit et de son cœur.

La femme qui m'a dit cela en parlait néanmoins comme d'une chose toute naturelle. On ne songe pas à geindre ou à se lamenter, dans la vallée de Zwischbergen.

La maison d'école est sise à mi-chemin dans la vallée, près des chalets de Belleggen. Autrefois, une trentaine d'élèves se pressaient sous son toit plat ; aujourd'hui, il n'en est plus que sept, garçons et filles. Il faut aux uns plus d'une heure et demie de marche pour redescendre chez eux, et pour ceux qui remontent le trajet est encore plus long.

Mais voici qu'une vague d'espérance déferle sur la vallée. Tout en arrière, on va construire un gigantesque barrage, qui procurera l'électricité au pays, travail et salaire à ses gens. Il se peut que les travaux attirent de nombreux curieux et par eux fassent renaître l'intérêt à l'égard des beautés oubliées du Zwischbergen.

Si des lecteurs aspirent à de longues excursions, nous leur conseillons de laisser le car postal ou leur auto à Gondo, pour s'engager à pied sur l'agreste chemin qui remonte la vallée, en direction du sud-ouest. Tout au long, ils recueilleront des impressions inoubliables et pleines d'enseignement sur les gens et les choses de ces lieux reculés, uniques en leur genre dans la Suisse aux cent visages.

O. C. S. T.

ÉVIONNAZ Taverne des Amis

Augustin LUGON-RUFFIEUX, propriétaire.
Ambiance agréable
Sa petite terrasse, son nouveau jardin ombragé.
Jeu de quilles Parc autos
Représentation : VINS ET SALAMIS.

Grave?



Non...

...la grande efficacité
SUNLIGHT apporte partout
la propreté —
la propreté SUNLIGHT!



extra-savonneux
pur et doux
profitable

SW 76 B

L'ENNEMIE

46

CHAPITRE VI

Sur la terrasse, une vingtaine de pigeons blancs s'étaient posés. Familièrement, les oiseaux allaient et venaient autour de la chaise longue de Maud, habitués à recevoir des miettes de pain, de gâteaux, que s'amusaient à leur lancer la jeune fille.

Le pigeonnier, une petite tourelle couverte d'ardoises surmontant l'aile gauche du Prieuré, possédait toujours un grand nombre de pensionnaires dont les ébats égayaient l'infirme. Et celle-ci passait de longues heures à suivre des yeux leurs vols dans le ciel, ou leurs promenades sur les dalles de pierre de la terrasse.

Demain, Maud ne s'occuperait plus de ses compagnons ailés. Elle aurait, pour une semaine, quitté le Prieuré, comme elle le faisait tous les trois ou quatre mois environ. Elle séjournerait à Paris, dans l'appartement qu'avait toujours conservé Mme de Rollan, et se livrerait aux soins du docteur qui, depuis des années, lui donnait les soins que nécessitait son état.

A cette époque de l'année, Maud redoutait un peu ce voyage et ce séjour. Bien qu'on ne fût qu'au début de juin, une précoce chaleur pesait sur la campagne. Mais le Prieuré n'en souffrait pas. A l'intérieur, ses murs épais, son dallage de pierre, lui valaient une certaine fraîcheur. Le parc, préservé par les feuillages serrés de ses arbres, ne se laissait pas davantage pénétrer par le soleil. Seules les pelouses à grands massifs de géraniums éclatants, qui bordaient la terrasse, étaient, à certaines heures, surchauffées. Mais un système d'arrosage tournant leur distribuait une pluie fine, qui gardait l'herbe toujours douce et verte. Et les fleurs compactes, d'un rouge ardent, s'accrochaient fort bien de cette exposition, et n'en étaient que plus exubérantes.

Le vol blanc quitta soudain la terrasse.

SAXON. — Fête champêtre

Nous sommes heureux d'annoncer à la population de Saxon et des environs que nous reprenons la traditionnelle fête champêtre de Sapin-haut. Elle aura lieu le dimanche 15 août, fête de l'Assomption. Ceux qui la connaissent déjà seront enchantés de cette nouvelle ; ceux qui l'ignorent auront l'occasion de découvrir cet endroit idyllique. Ils y trouveront, non pas la tranquillité puisque la forêt retentira des accents sonores de deux orchestres champêtres, mais une ambiance de fraternité, de gaieté, de bonne humeur. Ils oublieront pendant quelques heures leurs soucis, leurs tracasseries, leurs déboires. D'autre part, ils contribueront à une bonne œuvre puisque le bénéfice de la journée servira à éteindre ou du moins à réduire la dette de la construction de la chapelle. La fête débutera par la célébration de la Sainte Messe à 10 heures, chantée par le Chœur mixte de Saxon.

Un car postal sera à votre disposition à partir de 7 heures. Départ de la gare.

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée à une date ultérieure. (Voir annonce.)

Tour de Suisse

Premier et grand succès suisse grâce à Hollenstein

LUGANO — BERNE (272 km.)

Après avoir bénéficié d'une journée de repos, au cours de laquelle les vedettes se soumièrent avec beaucoup de bienveillance à la loi de l'interview, les coureurs ont repris la route pour gravir tout d'abord le col du Saint-Gothard (2112 m. d'altitude) et ensuite celui du Susten (2220 m.). Cette étape fut très dure car les hommes souffrirent de la chaleur pour commencer et d'une pluie très froide au Susten.

L'exploit de Hollenstein n'en prend que plus de valeur et il faut de plus remonter à la célèbre fuite de Kubler dans une fameuse étape Lugano-Sion par le Gothard et la Furka pour retrouver un fait semblable. En effet, le Suisse passa premier au Saint-Gothard devant Giudici à 6'47", Brackeweldt à 8', Gianneschi à 9'30" et le peloton emmené par Coppi, Astrua, Monti, Fornara, à 17 minutes. Malheureusement, Russenberger, ressentant encore des douleurs de sa chute au Tour de France, descend mal et perd beaucoup de temps. A Wassen, il n'a plus que de 2'30" sur Giudici, 5' sur Gianneschi et 5'40" sur Brackeweldt. Mais notre champion monte décidément fort bien et passe encore une fois premier au sommet du Susten avec 5' d'avance sur Gianneschi et Giudici, 6'50" sur Brackeweldt, 12'13" sur Monti, 12'15" sur Astrua, 12'25" sur Coppi, Colletto, Zampini et Fornara.

Hollenstein fonce alors vers la victoire qu'il remporte de haute lutte. Nous félicitons cet homme de sa sensationnelle performance, qui permet enfin de fêter une première place suisse dans une étape de ce Tour de Suisse.

Notons l'abandon surprenant de Croci-Torti à Faido. Le Tessinois semblait pourtant dans une excellente forme.

s'éleva et s'enfuit dans un grand claquement d'ailes. Un visiteur venait de surgir dans l'allée. Il se dirigeait vers la maison, vers Maud, qui tourna la tête de son côté et rougit.

Elle se redressa sur ses coussins et arrangea, d'un geste rapide, les plis de sa jupe sur ses jambes. Ses cheveux noirs qui descendaient jusqu'à ses épaules, encadrant d'une magnificence imprévue le maigre visage, la gênaient. Elle les repoussa, puis croisa ses mains et attendit le nouveau venu.

En quelques enjambées, il fut près d'elle.

— Je crois que vous partez demain, Maud, dit Jean-Luc en prenant les deux mains tendues. Et comme je redoute d'être retenu très tard à l'usine, j'ai choisi de venir vous dire « au revoir » maintenant.

Il semblait heureux de la trouver seule, et s'assit dans l'un des fauteuils de jardin qui se trouvaient là.

Ce coin de la terrasse, aménagé pour l'infirme, était toujours confortable et gai avec son grand parasol, ses gracieux guéridons, ses sièges peints en blanc et égayés de coussins de toile rouge. Jean-Luc le parcourut du regard avant de dire en souriant :

— Quittez-vous tout ceci sans regrets, Maud, même pour peu de jours ?

— Presque, puisque cette fois Deirdre vient avec moi.

On eût dit que le nom de la jeune fille, ainsi jeté dans la conversation, déplaisait à Villiers. Instantanément son visage se ferma.

— Ah ! murmura-t-il, du moment, en effet, que Mlle Morgan vous accompagne !

— Elle ne m'accompagne pas. Elle viendra me rejoindre dans quelques jours.

— C'est la même chose.

Dans l'accent de l'ingénieur, une nuance indéfinissable frappa Maud. La jeune fille demeura immobile, le visage soutenu par sa main droite, le regard pensivement fixé sur son compagnon. Puis elle constata avec tristesse :

Fiancés ! Réservez votre samedi pour visiter l'exposition d'ameublements complets de la maison Pfister

Le choix le plus beau et le plus abondant, aux prix les plus divers et les plus avantageux. Sans compter la qualité PFISTER, éprouvée depuis 70 ans. Comparer, c'est économiser !
PFISTER - AMEUBLEMENTS S. A., LAUSANNE -- Montchoisi 13. Tél. 021/26 06 66

Salanfe
DIMANCHE 15 AOUT

GRANDE FÊTE D'INAUGURATION DE LA CHAPELLE
A L'AUBERGE, samedi soir 14 : BAL

Invitation cordiale Se recommande : Marguerite RAPPAZ.

Ski-Club <PIERRE A VOIR> Levron
DIMANCHE 22 AOUT

Sa kermesse et son ambiance
Invitation cordiale

Barberine
DIMANCHE 15 AOUT

FÊTE de la reconstruction de la cabane-restaurant de Barberine
Messe à 11 h. 30 — Dîner à 12 h. 30

Pêche libre
BAL dès la veille, à 20 heures

Invitation cordiale à tous Se recommande : Edouard GROSS

À la Cabane du Bec Nendaz
DIMANCHE 15 AOUT

FÊTE DE LA MI-ÉTÉ
Messe à 10 h. 30
Raclette — Spécialités du pays
Boissons courantes
Dès 12 heures : CONCERT champêtre

Feylet Ravoire sur Martigny
DIMANCHE 15 AOUT, dès 14 heures :

GRAND BAL
organisé par la JEUNESSE RADICALE
Vin de premier choix — Bar — Jeux divers
Orchestre ORLANDO

Plampraz sur Conthey
15 AOUT 1954

Kermesse
au profit de la LAITERIE DE BIOLLAZ
avec le concours de l'aviateur GEIGER
et de l'ensemble « Roule la bosse » de Vétraz
SAMEDI SOIR et DIMANCHE SOIR
BAL au Café des Mayens

Ovronnaz
SAMEDI 14 et DIMANCHE 15 AOUT

BAL de la mi-été
au Café-Restaurant des Voyageurs, Mourthey
Service de cars Riddes-Leytron-Ovronnaz
A. CRETENAND.

ÉCOLE TAMÉ SION
du 9 août au 14 septembre, cours de vacances, langues et commerce.
Dès le 14 septembre reprise des cours réguliers.

Sociétés Savantes, PARIS
2, Boulevard des Philosophes, Genève — Tél. 25 46 93

ÉCOLE ARTISTIQUE DE COUPE
Prof. Mlle KOTTELAT
Cours coupeurs, coupeuses, fourreurs. Formation couturières, lingères, vêtements enfants. Préparation en un an selon programme avec deux leçons de deux heures par semaine. Les élèves obtiennent le diplôme de Paris
NOUVEAUX COURS EN SEPTEMBRE

Electricité s.a. Martigny **Faibant, Salamini & Cie**

Concessionnaire LONZA et P.T.T.

SUR LA ROUTE DU RHÔNE

Sierre
Entre Géronde et la Noble (Contrée)
Sierre égrène collines et tours Châteaux, et vignes alentours Et coiffes de nonnes cloîtrées. Le soleil, ronde fleur jaune, Emplit de lumière son blason, Tout au long des quatre saisons Sur la rive droite du Rhône.

Les primes Valrhône intéressent toute la famille !
Collectionnez les bons !

Intéressants sont nos nouveaux modèles

concernant

- CHAMBRES A COUCHER dès Fr. 750.—
- CHAMBRES A MANGER dressoirs dès Fr. 430.—
- STUDIOS fauteuils dès Fr. 98.—
- CUISINES buffets dès Fr. 260.—

qui viennent de sortir de la fabrication. — Visitez-les dans notre exposition à Brigue.

MEUBLES Gertschen BRIGUE
A. GERTSCHEN Fils S. A., Fabrique de meubles Nafers - Brigue

Tirs d'artillerie

Des tirs d'artillerie auront lieu dans la région de : GRIMISUAT - ARBAZ - SAVIESE - AYENT

Mercredi 18. 8. 54 }
Jeudi 19. 8. 54 } 08 00 — 18 00
év. vendredi 20. 8. 54 }

Pour de plus amples détails, on est prié de consulter le « Bulletin Officiel » du Ct. du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.
Place d'armes de Sion. Le commandant : Colonel WEGMULLER.

AVIS A LA POPULATION

Nous avisons la population des localités de la plaine du Rhône, desservie en énergie électrique par la LONZA S. A., en particulier de la région de SAXON et SAILLON, que

M. Albert Moulin-Darbella, à Saxon, n'est pas autorisé à exécuter des installations électriques

chez nos abonnés, vu qu'il ne possède pas la qualification requise par l'Ordonnance fédérale sur la matière.

LONZA S. A. Foces motrices valaisannes, VERNAYAZ.

FORD

CONDUITE INTERIEURE à partir de Fr. 4.800.—

KASPAR FRERES Garage Valaisan SION Tél. 2 12 71

Distributeurs locaux :
Brig : Franz Albrecht, Garage des Alpes. Montana : Pierre Bonvin, Garage du Lac. Orsières : Gratien Loyve, Garage de l'Entremont. Visp : Edmund Albrecht, Garage. Martigny : A. Métrailler, Garage. Monthey : F. Morel, Garage du Stand.

un chalet

avec tout le confort moderne, soit 4 chambres, salle à manger, salle de bains, chauffage central, W.-C., entièrement meublé, lingerie, vaisselle. Excellente construction, vue splendide, etc.
Agence immobilière
MICHELOU & SOMMER
Élysée 17, Sion. Tél. 2 26 08

Pour les fruits

A VENDRE camion Diesel 24 CV, 2 jeeps Willys avec remorques, 1 Combi VW.
Tél. (027) 4 13 32

Vercorin
DIMANCHE 15 AOUT, dès 13 heures

Grande fête de la mi-été
organisée par le SKI-CLUB VERCORIN - CHALAIS
Danses anciennes du groupe folklorique « Zacquin » d'Ayer

BAL
Cantine - Bar - Tombola - Jeux
Orchestre PIRALLA, MONTHEY

Stade municipal Martigny

DIMANCHE 15 AOUT à 16 heures :

SERVETTE MARTIGNY I

NOUS ACHETONS en gros à prix intéressant et paiement comptant :

escargots

bouchés, dès fin octobre environ. Personnes pouvant s'occuper du ramassage et de la construction de parcs sont recherchées pour chaque localité. Mise au courant par l'acheteur.
Offres à Maison PITTELOU, Fruits et comestibles SALINS sur SION (tél. 2 18 56)

Société vaudoise de crémation

Plus de 4000 membres. Environ 200 adhésions par année. L'incinération est propre et décente.
Adhérer à la Société, rue de la Caroline 1, Lausanne, tél. (021) 22 15 33, c'est faire preuve de prévoyance et épargner aux siens tous frais en cas de décès.
Représentant : M. Emile DONDAINAZ, retraité C.F.F. — CHARRAT.

Cinéma

Le nouveau grand film policier français d'Henri DECOIN

ETOILE Martigny
DORTOIR DES GRANDES avec Jean MARAIS et Françoise ARNOUL
DIMANCHE 15 à 17 h., dernière séance : LA CARAVANE DU PÉCHÉ

VENDREDI 13 :
REX Saxon
LE CRIME DU BOUIF SAMEDI 14 et DIMANCHE 15 : Une nouvelle gde production française « avec l'assent » du Midi
UNE FILLE DANS LE SOLEIL avec Henri GENES et Myriam BRU

Un vol, un meurtre, la fille d'un juge inculpée... Doit-il condamner sa fille ?
CINEMA Ardon
SON DERNIER VERDICT avec Charles YANEL, Eleonora ROSSI-DRAGO

Attention à l'horaire : VENDREDI et SAMEDI à 20 h. 45

Du 12 au 15 août
CINE Michel Fully
L'ÉTOILE DU DESTIN
Un film d'aventures et d'actions avec Clark GABLE au pays des Indiens

Pour une confection soignée, à un prix modéré :

JEAN LEEMANN, fleuriste diplômé
SION Av. de la Gare MARTIGNY Place Centrale
Téléphone 2 11 85 Téléphone 6 13 17

Evolène
15 AOUT 1954, DÈS 14 HEURES

BAL
à l'Hôtel Alpina. Orchestre Jean Carlo

Les superbes porcelets !...

Ils sont 12 de la même nichée

LACTUSA Y EST POUR BEAUCOUP

Bien reposée, votre truie a déjà récupéré des forces pour la prochaine mise bas.



Tirs à balles

Des tirs au fusil-mitrailleur, à la mitrailleuse, au pistolet et au mousqueton auront lieu dans la région de :

APROZ
(ancienne mine dans la gorge au Sud d'Aproz et à 800 m. à l'Est d'Aproz)
aux dates suivantes :

Lundi	16. 8. 54	13 00 - 18 00
Mercredi	18. 8. 54	13 00 - 18 00
Jeudi	19. 8. 54	07 30 - 18 00
Samedi	21. 8. 54	07 30 - 12 00

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.
Place d'armes de Sion — Le Commandant : Colonel WEGMULLER — Tél. 2 29 12

L'ACTUALITÉ VALAISANNE



Mort de M. César Frachebourg

Nous apprenons ce matin la douloureuse nouvelle du décès de M. César Frachebourg, chef de service à la Direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones à Berne.

La mort a terrassé M. Frachebourg à Berne, hier, au terme d'une longue maladie qu'il avait supportée avec un courage et un moral d'une rare dignité.

M. Frachebourg, que tous les lecteurs du « Confédéré » connaissent bien par ses savoureuses chroniques des vendanges à Plan-Cerisier signées « Louis-Joachim », laisse à ses innombrables amis le souvenir d'un homme d'une parfaite correction, d'un haut fonctionnaire aimé et respecté de ses subordonnés et de ses chefs, d'un grand Valaisan amoureux de son sol natal, n'ayant jamais rien négligé pour faire connaître ses beautés à toutes les occasions.

Originaire de Salvan, M. Frachebourg garda toujours, même après son long séjour aux bords de l'Aar, l'esprit caustique et la bonne humeur caractéristiques des Salvanais. Il savait aborder les pires difficultés avec philosophie et son grand bon sens triomphait toujours là où d'autres se perdaient en amères considérations sur les complications de la vie.

Ses qualités de travail, d'esprit et de cœur lui valurent d'accéder au poste important qu'il occupait à Berne où il ne comptait que des amis.

M. Frachebourg était un Valaisan qui a honoré son canton d'origine auquel il demeurerait profondément attaché. Chaque année, ses amis se réjouissaient de le voir arriver à Plan-Cerisier pour les vendanges. Il avait instauré dans ce vignoble une tradition d'hospitalité, un mode de vie basé sur l'amitié et la confiance qui demeureront un éclatant témoignage de la grande personnalité du regretté disparu.

Radical fervent mais respectant toujours l'opinion de chacun, épris de liberté et d'idéal, M. Frachebourg savait défendre ses idées politiques avec le même courage qu'il défendait toujours la cause de son pays.

« Louis-Joachim » n'est plus. Ce chantre de Plan-Cerisier qui avait su créer une mystique de la vigne et du vin de ce parchet, reposera, désormais, à Berne, au cimetière du Bremgarten. Ses innombrables amis se feront un devoir d'aller s'incliner sur la tombe de cet homme de bien et puiser dans le souvenir de sa vie exemplaire les grandes leçons de travail, de courage et de fidélité qu'il nous a données.

A son épouse si cruellement frappée et à toute sa famille, nous adressons l'expression de notre profonde sympathie et l'assurance que la mémoire de M. Frachebourg demeurera vive au « Confédéré » qu'il honora pendant toute sa vie d'une si belle amitié. g. r.

VERCORIN

Fête de la mi-été

Pour ne pas faillir à une tradition bien établie, le Ski-Club Vercorin-Chalais a le plaisir d'informer tous ses membres et amis de la bonne humeur qu'il organisera sa fête de la mi-été à Vercorin le dimanche 15 août, dès 13 heures.

Le comité d'organisation, à la tête duquel se trouve le jeune et dynamique président M. Mathieu, a mis tout en œuvre pour donner à cette fête l'ambiance qu'il lui est coutumière.

A cet effet, dès 13 heures, sur la place de fête, nous aurons le plaisir d'applaudir les danses anciennes présentées par le groupe folklorique « Zacquin » d'Ayer. D'autre part, le bal tant attendu qui se prolongera jusqu'à l'aube sera conduit par le fameux orchestre « Piralla », de Monthey.

Une tombola des mieux assortie, une cantine avec les meilleurs crus, un bar-attraction ainsi que des jeux, donneront à cette fête l'ambiance des grands jours.

En précisant que le ciel sera clément et le soleil radieux, nous comprendrons bien vite, qu'il n'y aura que les absents pour regretter de n'avoir pas réservé la date du 15 août et n'avoir pu se rendre au « vieux village ». (Voir aux annonces.)

Le Valais à la radio

Nous nous plaignons à relever que M. Georges Hänni donnera mardi 17 août à 17 h. 30, sur les ondes de Sottens, une conférence sur « La danse dans la vie valaisanne ».

Il s'agit d'une évocation à travers la légende, l'histoire et la fantaisie, des saines réjouissances de notre race.

Cette évocation ira de l'humble foyer aux fastes de la vie des châteaux.

Connaissant non seulement les compétences de M. Georges Hänni, mais le soin avec lequel il prépare les émissions, on peut être assuré que cette conférence sera très instructive. Elle sera, de plus, fort attrayante car M. Hänni sait toujours introduire à propos des exemples musicaux.

Aussi, nombreux seront les Valaisans à prendre l'écoute mardi prochain à 17 h. 30.

Par son action, le Conseil d'Etat a provoqué un accord à Chippis où le travail a repris après deux journées d'âpres discussions

Hier matin jeudi, à 7 heures, le travail a repris aux usines de Chippis.

Cette solution que nous saluons avec un profond soupir de soulagement, a été possible, disons-le d'emblée, grâce à l'action du Conseil d'Etat qui a accepté de servir de médiateur et qui a su faire entendre la voix de la raison.

La commission ouvrière ne tarit pas d'éloges sur cette action du gouvernement qui a siégé sans discontinuer de mardi à 18 heures jusqu'à mercredi soir à une heure avancée, tantôt en présence des délégués patronaux, tantôt avec les représentants ouvriers, et qui a pu, finalement, convoquer une séance commune au cours de laquelle un accord est intervenu.

Nous félicitons chaudement notre Exécutif cantonal pour ce succès et, sans vouloir faire des personnalités qui ne sont pas de mise, nous exprimons plus spécialement à notre représentant M. Marcel Gard toute la reconnaissance à laquelle il a droit pour son attitude déterminante au cours de ces âpres discussions. Les délégués ouvriers ne cachent pas que c'est à M. Gard qu'ils doivent une bonne part de l'heureux accord intervenu par la façon dont il a plaidé en faveur d'une meilleure compréhension des aspirations ouvrières. M. Gard et ses collègues du gouvernement ont su faire comprendre qu'il ne s'agissait peut-être pas tant de problèmes techniques à résoudre mais bien plutôt de dissiper un malaise d'ordre psychologique pour le dénouement duquel les meilleurs arguments ne servent à rien s'ils ne sont pas accompagnés d'actes témoignant d'un effort de bonne volonté.

Encore toutes nos félicitations à M. Gard et à ses collègues du gouvernement auxquels nous devons, aujourd'hui, la paix du travail retrouvée au lieu d'une grève avec toutes ses désastreuses conséquences.

Nous pouvions annoncer, mercredi, qu'à l'heure où notre journal sortait de presse les pourparlers étaient toujours en cours au palais du gouvernement à Sion. A ce moment, rien n'autorisait à penser qu'un accord interviendrait car, des deux côtés, les positions demeuraient bien marquées et fermement tenues. Ce n'est qu'en fin d'après-midi qu'une détente s'est dessinée. La commission ouvrière, forte du vote de confiance qu'elle venait d'obtenir au rassemblement de 14 heures à Chippis, et les délégués de la direction de l'AIAG, prenant conscience de la nécessité d'une concession pour aboutir à la fin de cette grève, trouvaient, sous l'instigation du Conseil d'Etat, une formule qui allait dénouer la crise.

L'accord

D'un côté, les ouvriers acceptaient de reprendre le travail, tandis que de l'autre la direction de l'AIAG renonçait à faire état du caractère illégal de la grève. Aucune sanction ne serait prise et l'on garantirait un réaménagement complet. De plus, toutes les questions ayant trait à la rémunération du travail, sous n'importe quelle forme (salaires, primes, etc.), seront reprises par procédure ordinaire à partir de la semaine prochaine.

Satisfaction générale à la reprise du travail

Hier matin, à 6 heures, les ouvriers se trouvaient réunis à Chippis pour prendre connaissance du résultat des pourparlers. La plupart d'entre eux avaient appris au cours de la nuit qu'un accord avait pu se réaliser et ils ne cachaient pas leur satisfaction de pouvoir reprendre normalement leur travail et d'oublier la toujours pénible atmosphère d'une grève.

M. Salamin, au nom de la commission ouvrière; M. E. Giroud, secrétaire central de la F.O.M.H.; M. Frey, secrétaire de la F.O.M.H., et M. Bachmann, secrétaire syndical, exposèrent alors à tour de rôle le résultat obtenu à Sion. Les ouvriers ratifièrent la convention et, par conséquent, gagnèrent leurs emplacements de travail dès la fin de la réunion après avoir voté la résolution suivante :

« Les ouvriers des usines de Chippis ont pris connaissance des conditions de reprise du travail élaborées par les deux parties sous les bons offices du Haut Conseil d'Etat du canton du Valais.

Ils constatent que l'accord passé peut être accepté ou refusé par eux librement; qu'il contient toutes les garanties nécessaires quant à la reprise de tous les ouvriers sans représailles; qu'il prévoit l'engagement de pourparlers dès le 16 courant entre les deux parties sur le terrain des salaires, de la classification, de primes, de l'application paritaire du dernier jugement arbitral, et

d'un supplément pour le travail en équipe; que dans ces conditions ils remercient le Haut Conseil d'Etat pour son effort de conciliation.

Ils réitèrent leur confiance à la commission ouvrière et aux organisations syndicales, et décident la reprise du travail, vu la possibilité de réalisation de leurs revendications à brève échéance. »

Le comité de la Commission ouvrière.

Conclusion

Maintenant que la grève est terminée et qu'un avenir moins sombre s'ouvre devant les 1800 ouvriers de Chippis, maintenant que notre Conseil d'Etat, au prix d'une action que l'on évoquera longtemps encore à son honneur, a réussi à faire entendre la voix de la raison, il nous reste à espérer de tout cœur qu'une leçon salutaire se dégagera de ces événements.

On ne saurait nier l'importance que revêt une entreprise de l'envergure de celle de Chippis pour l'économie cantonale. Mais les 1800 ouvriers de Chippis apportent à cette entreprise le capital précieux de leur travail, souvent dans des conditions très pénibles.

Un climat de compréhension et de confiance doit régner au sein d'une telle entreprise entre patrons et ouvriers si l'on ne veut pas s'exposer aux pires aléas. Est-ce donc si difficile d'arriver à cette entente ?

Espérons que lors des pourparlers qui vont reprendre par la procédure habituelle un esprit nouveau se sera fait jour et que, fondée sur le socle solide de la collaboration dans la compréhension, la paix du travail sera assurée pour longtemps à Chippis. g. r.

Le communiqué de l'association patronale

L'Association patronale suisse des constructeurs de machines et d'industriels en métallurgie communique :

Après de longs pourparlers placés sous les auspices du Conseil d'Etat du canton du Valais, une entente sur la reprise du travail dans les fabriques d'aluminium de Chippis fut trouvée. Les ouvriers ont recommencé à travailler, ce matin, jeudi, dans la mesure où la remise en marche successive des installations le permettait. L'entente a été conclue sur les bases suivantes :

1. Pour autant que les ouvriers mettent fin à la grève jeudi 12 août 1954, la S. A. pour l'industrie de l'aluminium renonce aux effets de la rupture du contrat de travail.
2. Tous les ouvriers restent dans l'effectif de l'entreprise et seront réoccupés au plus vite au fur et à mesure de la remise en marche des installations.
3. Les ouvriers qui n'ont pas encore touché leurs vacances ont la faculté de les prendre pendant la période durant laquelle ils ne doivent pas encore travailler.
4. Dans la mesure des possibilités techniques, certaines rotations pourront être envisagées par la direction dans le cadre des groupes de travail.
5. De nouvelles discussions sur le plan des instances conventionnelles auront lieu dès la semaine prochaine. Ces discussions porteront notamment sur :
 - a) les bases d'application du jugement arbitral du 30 juillet 1954;
 - b) les bases servant au classement des ouvriers dans les trois catégories de la statistique des salaires;
 - c) les suggestions relatives au système de rémunération de la place de travail et de la qualification des ouvriers;
 - d) les suggestions relatives au système du travail par équipes.

La presse a fait mention avec plusieurs inexactitudes des origines de la grève. Les rectifications suivantes s'imposent :

Une revendication de salaire, présentée en juin conformément aux dispositions de la convention de paix, n'ayant donné aucun résultat d'entente, un tribunal arbitral, constitué en commun par les parties, rendit une sentence arbitrale que les deux parties s'engagèrent préalablement à respecter. La sentence arbitrale intervint le 30 juillet 1954. Après une semaine de travail calme et sans qu'aucune autre discussion soit intervenue, la grève éclata subitement le 9 août au matin. Les ouvriers déclarèrent alors ne pas se soumettre à la sentence arbitrale et posèrent de nouvelles revendications. Les employés et les syndicats furent, les uns et les autres, surpris de ce développement imprévu de la situation. Comme il fut constaté par la suite, l'ordre de grève fut donné au moyen de tracts imprimés non signés et distribués lundi matin aux ouvriers sur le chemin du travail. Cela prouve la préméditation de la grève qui ne peut en aucun cas être considérée comme un acte spontané. Les fauteurs de grève pensaient obtenir par la violence ce que le jugement arbitral ne leur avait pas accordé. Malgré les dommages importants, cet espoir s'est révélé vain. Il faut vivement regretter

que les ouvriers se soient laissés aller à cette action de grève sur l'instigation d'éléments irresponsables. En raison de la particularité de la production, les inévitables conséquences se feront sentir pendant une longue période, ceci autant pour l'entreprise que pour les ouvriers.

ARDON

Paul-Robert Werlen

Une très nombreuse assistance a accompagné hier au champ du repos M. Paul-Robert Werlen, fils de notre ami Paul. Terrassé par une courte maladie à la fleur de l'âge, M. Werlen, âgé de 17 ans, était un jeune homme sur lequel on fondait de légitimes espérances. Apprenti à la fonderie, il laissait percer de solides qualités et se montrait digne en tous points de l'exemple de travail et de correction donné par ses parents. La population tout entière, partageant l'atroce douleur de ceux-ci et leur témoignant sa sympathie émue, a rendu le dernier hommage au jeune disparu qui ne comptait que des amis, soit à la Fonderie, soit à la section F.O.M.H., à la Jeunesse radicale et au Football-Club dont il était un membre fidèle et dévoué. Les drapeaux de ces sociétés ouvraient le cortège funèbre, précédant le char mortuaire qui disparaissait sous un amoncellement de fleurs et de couronnes.

Puisse ce témoignage de sympathie et d'amitié adoucir quelque peu l'immense chagrin de notre ami Paul qu'un sort cruel a si cruellement frappé ces temps derniers en lui ravissant successivement sa mère, sa belle-mère et, aujourd'hui, son fils.

Que M. et Mme Werlen et toute leur famille veuillent bien trouver ici l'expression de notre sympathie émue et de notre profonde amitié.

A propos d'un article du bulletin paroissial

Je suis un lecteur assidu du « Bulletin paroissial ». J'apprécie beaucoup le contenu de cette petite revue mensuelle qui, outre la statistique paroissiale, contient la plupart du temps d'excellentes lectures.

Or quelle ne fut pas ma surprise en lisant le numéro de juillet de trouver sous le titre « Pour la Paix », sous la signature F.D., les lignes suivantes :

« Un dimanche du mois de mai était prévu dans l'Eglise universelle pour la prière des enfants pour la Paix. Or en Suisse romande (lisez en Valais), dans nos cantons catholiques, on ne sut mieux faire que de choisir ce dimanche pour sortir les enfants des paroisses, et ceci toute la journée, pour des concours de gymnastique. Est-ce cela, croire à la puissance de la prière pour la paix ? »

Nous savons que ces lignes font allusion à la journée cantonale valaisanne des pupilles et des pupillettes qui eut lieu à Charrat le 23 mai dernier. Aussi en tant que principal responsable de ce groupement de jeunesse en Valais, je tiens à une mise au point que je voudrais objective et surtout sans rancœur, quoique le sens de ces lignes m'ait profondément peiné.

1. Tout d'abord les dates de nos journées cantonales sont fixées très tôt en janvier ou février, et à ce moment-là nous ignorions que l'Eglise fixerait la date du 23 mai pour la prière des enfants.

2. Au mois de mai, les dimanches sont très pris par les diverses manifestations, festivals de chant, de musique, etc., et on ne peut que difficilement modifier une date.

3. L'auteur des lignes en question n'a certainement jamais assisté à une de nos journées qui réunissent environ 1500 garçons et fillettes de 8 à 16 ans, toujours accompagnés de très nombreux parents, ce qui fait de nos manifestations de vraies fêtes de famille, sinon il saurait que :

a) l'office divin qui fait partie intégrale du programme n'est pas une simple formule inscrite sur le livret de fête, mais que, toujours, nous nous efforçons, d'entente avec le prêtre de l'endroit, d'en faire une belle manifestation de foi chrétienne. Quels participants à la journée de Riddes, l'an dernier, ne se souviennent de la belle messe dialoguée conduite par M. l'abbé Heimgartner ?

b) Nos manifestations commencent toujours par l'office divin auquel toutes les sections ont l'obligation d'assister. A Charrat, M. le curé Moulin a, dans son beau sermon de circonstance, rappelé les vœux du Saint-Père pour cette journée de prière pour la paix et a demandé à toute l'assistance d'offrir le Saint Sacrifice à cet effet.

4. Je crois donc que le grief que l'on nous fait dans le « Bulletin » de juillet est infondé et qu'il serait souhaitable qu'à l'avenir ses rédacteurs s'informent mieux avant de lancer des critiques. Mais ce que nous souhaiterions également, c'est qu'on admette enfin qu'une bonne organisation de la partie spirituelle de nos manifestations n'est pas nécessairement l'apanage de certains groupements, par ailleurs fort respectables.

Nous espérons que F.D. ne nous en voudra pas de cette mise au point jugée nécessaire. Et puisqu'il est question de paix (mot à l'ordre du jour), je désire qu'ensemble nous collaborions à son établissement, soit par la prière, soit aussi en vivant nous-mêmes en paix dans nos familles, dans nos villages (est-ce toujours le cas dans notre Valais catholique ?). Car il serait vraiment illogique de demander la paix dans le monde où vivent des millions d'hommes, si nous n'arrivons pas à l'établir d'abord dans nos villages où cohabitent quelques milliers ou parfois même quelques centaines d'êtres humains !

Le chef technique de la commission cantonale de jeunesse : Denis Darbellay.